

**15-03-30 PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 30 mars 2015, à 19 h 30, à la salle B-301 de l'école du Mistral à Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA  
Marie-Claude Hamel  
Lise Lévesque  
Mylène Thibault

MM. Daniel Arseneault, vice-président  
Raynald Caissy (via téléphone)  
Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire  
Michel Pineault  
Alain Rioux  
Mario Ross  
André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. En l'absence de la directrice générale par intérim, le directeur des Services des ressources matérielles, M. Carl Ruest, et le secrétaire général par intérim, M. Rémi Lavoie.

À cette séance sont aussi présents :

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières  
M. Jean Papillon, directeur des Services éducatifs par intérim  
M<sup>me</sup> Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles

***Absence motivée :***

M<sup>me</sup> Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire

**15-03-30-241 VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION**

L'avis public prévu à la loi a été donné et l'avis de convocation a été transmis à chacun des membres du conseil des commissaires, notamment à M<sup>me</sup> Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre du primaire et dont l'absence est motivée à l'ouverture de la séance.

**15-03-30-242 CHANGEMENT DE LIEU DE RÉUNION**

CONSIDÉRANT la présence d'un public trop nombreux pour la salle B-301 de l'école du Mistral à Mont-Joli;

Il est proposé et résolu de suspendre temporairement les délibérations et de changer le lieu de la réunion de la salle B-301 de l'école du Mistral à la cafétéria de l'école du Mistral.

**15-03-30-243 REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS À LA CAFÉTÉRIA DE L'ÉCOLE DU MISTRAL**

À 19 h 40, il est proposé et résolu de reprendre les délibérations.

**15-03-30-244 MOT DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Gaston Rioux, s'adresse à l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et accueille le public.

Il prend également quelques minutes afin d'expliquer la raison de l'absence de M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, directrice générale par intérim.

**15-03-30-245 PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

**15-03-30-246 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Service de traiteur à l'école Élisabeth-Turgeon;
  - M. Allain Henry
- Service de traiteur à l'école Norjoli;
  - M<sup>me</sup> Jenny Fortier
- Transport scolaire du midi;
  - M<sup>me</sup> Valéry Marquis
- Remise de la copie d'une pétition déposée à l'Assemblée nationale pour le maintien d'une éducation de qualité;
  - M<sup>me</sup> Martine Cliche, présidente du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis (SERM)
- Quotidien des enseignants et prestation d'un slam;
  - M<sup>me</sup> Martine Cliche, présidente du SERM
- Dépôt des offres patronales pour les négociations;
  - M<sup>me</sup> Martine Cliche, présidente du SERM
- Accroissement des moyens de pression;
  - M<sup>me</sup> Martine Cliche, présidente du SERM
- Remise de fanions en guise d'aide-mémoire
  - M<sup>me</sup> Martine Cliche, présidente du SERM

**15-03-30-247 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre du secondaire rappelle des résolutions du comité de parents à propos du projet de plan stratégique et du transport scolaire.

Pour sa part, M<sup>me</sup> Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA traite des règles de régie interne du comité EHDAA pour lesquelles certains articles restent à voir. Elle mentionne également que des discussions ont eu lieu à propos du projet de plan stratégique et précise que M. Gaston Rioux sera d'ailleurs invité à rencontrer les membres du comité EHDAA par courtoisie.

**15-03-30-248 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
  - 1.1 Vérification de la procédure de convocation;
2. Mot du président;
3. Période de questions et correspondances des élèves;
4. Période de questions réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Décision;
  - 7.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires du 9 mars 2015;
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 7.2 Liste des disciplines secteur des jeunes 2015-2016 – Pour adoption (Rock Bouffard);
  - 7.3 Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle 2015-2016 – Pour adoption (Rock Bouffard);
  - 7.4 Liste des spécialités de la formation générale des adultes 2015-2016 – Pour adoption (Rock Bouffard);
  - 7.5 Réfection de la fenestration à l'école de la Rose-des-Vents – Octroi du contrat (Carl Ruest);
  - 7.6 Révision de la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire* – Pour consultation (Carl Ruest);
  - 7.7 Service de traiteur au service de garde La Nacelle de l'école Élisabeth-Turgeon – Octroi de contrat (Carl Ruest) (**ajourné au 27 avril 2015**);
  - 7.8 Service de traiteur au service de garde Les P'tits Génies de l'école Norjoli – Octroi du contrat (**ajournement du 13 avril 2015**) (Carl Ruest);
  - 7.9 Déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination;
  - 7.10 Déléguées et délégués substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination;
  - 7.11 Déléguées et délégués substituts au congrès 2015 de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Nomination;
  - 7.12 Conseillère ou conseiller cadre de la démarche de retour à l'équilibre budgétaire de la société Raymond, Chabot, Grant, Thornton – Nomination (Rémi Lavoie);

- 7.13 Modification au calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2015-2016 – Pour Adoption (Jean Papillon);
- 7.14 Adhésion à un regroupement pour l'achat de tablettes numériques – Autorisation (Christine Marquis);
- 7.15 Participation aux achats regroupés du CCSR – Autorisation (Christine Marquis);
- 8. Information
  - 8.1 Rapport du président;
- 9. Questions nouvelles;
- 10. Seconde période de questions réservée au public;
- 11. Levée de la séance.

**15-03-30-249 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 9 MARS 2015**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu de dispenser le secrétaire général par intérim de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mars 2015 et de l'approuver avec l'amendement suivant :

À la résolution n° 15-03-09-217 – Période réservée aux commissaires parents, le mot février est remplacé par janvier. On pourra ainsi y lire :

« M<sup>me</sup> Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour EHDAA présente un résumé de la rencontre du comité EHDAA du 28 janvier dernier. Elle indique qu'un travail de modification des règles de régie interne est en cours. Elle présente également quelques changements étudiés. »

Les suivis sont vérifiés.

**15-03-30-250 LISTE DES DISCIPLINES SECTEUR DES JEUNES 2015-2016 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis concernant le document *Liste des disciplines – Secteur des jeunes - Année scolaire 2015-2016*;

ATTENDU qu'un avis a été reçu de l'instance ci-dessus décrite;

ATTENDU qu'une étude de cas de cet avis a été faite;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter le document *Liste des disciplines – Secteur des jeunes - Année scolaire 2015-2016*, codifié sous le numéro E106-5-1.

**15-03-30-251 LISTE DES SPÉCIALITÉS ET DES SOUS-SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2015-2016 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis concernant le document *Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle 2015-2016*;

ATTENDU qu'un avis a été reçu de l'instance ci-dessus décrite;

ATTENDU qu'une étude de cas de cet avis a été faite;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter le document *Liste des spécialités et sous-spécialités de la formation professionnelle 2015-2016*, codifié sous le numéro E241-1.

**15-03-30-252 LISTE DES SPÉCIALITÉS DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2015-2016 – POUR ADOPTION**

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis concernant le document *Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2015-2016*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le document *Liste des spécialités de la formation générale des adultes – Année scolaire 2015-2016*, codifié sous le numéro E241-1.

**15-03-30-253 RÉFECTION DE LA FENESTRATION À L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection de la fenestration de l'école de la Rose-des-Vents;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme *Architectes Goulet et Lebel Inc.*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mylène Thibeault et résolu d'octroyer le contrat de réfection de la fenestration de l'école de la Rose-des-Vents à la firme *Construction Stéphane Gagnon 2000 Inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 79 400 \$ taxes en sus.

**15-03-30-254 RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE – POUR CONSULTATION**

ATTENDU la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la situation financière de la Commission scolaire;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares, en appliquant un principe d'autofinancement, de réviser les frais chargés aux parents le midi afin d'éliminer le déficit actuel créé par l'organisation du service du transport du midi;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de répondre dans la mesure de ses capacités au besoin manifesté par les parents;

ATTENDU l'avis préliminaire du Comité consultatif du transport;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de soumettre à la consultation auprès du Comité consultatif du transport et du Comité de parents, le projet de révision de la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire*. Le retour de consultation est attendu pour le 23 avril 2015.

**15-03-30-255 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS OFFICIELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION**

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2014-2015 :

- M. Alain Rioux

ATTENDU qu'en vertu des règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Commission scolaire des Phares a le droit de désigner trois personnes comme déléguées auprès de la Fédération;

ATTENDU que le président fait partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU que le conseil des commissaires souhaite que le vice-président fasse partie d'office des déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de nommer, à titre de délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2014-2015, les commissaires suivants :

- M. Gaston Rioux, président;
- M. Daniel Arseneault, vice-président;
- M. Alain Rioux.

Il est également résolu de déléguer ces mêmes personnes au Congrès 2015 de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

#### **15-03-30-256 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION**

ATTENDU la résolution n° 15-03-30-255;

Monsieur le président appelle les propositions de mises en candidature à titre de déléguées et délégués substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2014-2015 :

- M. Michel Pineault.

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu de nommer, à titre de délégués substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, pour l'année 2014-2015, les commissaires suivants :

- M. Michel Pineault.

#### **15-03-30-257 DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS AU CONGRÈS 2015 DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION**

ATTENDU les résolutions n° 15-03-30-255 et 15-03-30-256;

ATTENDU les déléguées et délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, soit M. Gaston Rioux, M. Daniel Arseneault et M. Alain Rioux;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de déléguer les personnes suivantes au Congrès 2015 de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- M. Gaston Rioux;
- M. Daniel Arseneault;
- M. Alain Rioux.

**15-03-30-258      CONSEILLÈRE OU CONSEILLER-CADRE DE LA DÉMARCHE DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON – NOMINATION**

ATTENDU la résolution n° 15-03-09-234;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de nommer M<sup>me</sup> Guylaine Pepin, à titre de conseillère-cadre en lien avec la démarche de retour à l'équilibre budgétaire de la société Raymond Chabot Grant Thornton pour la période du 16 mars au 7 juillet 2015.

**15-03-30-259      MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2015-2016 – POUR ADOPTION**

ATTENDU le calendrier scolaire de la formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2015-2016 adopté par la résolution n° 15-03-09-222;

ATTENDU la proposition du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis de déplacer le congé commun au préscolaire du 13 juin au 17 juin 2016 pour équilibrer les jours cycles;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'adopter le document *Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes* pour l'année scolaire 2015-2016, codifié sous le numéro E105.

Il est également proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'adopter le document *Onze (11) jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire* pour l'année scolaire 2015-2016, codifié sous le numéro E105-A.

Le calendrier scolaire 2015-2016 modifié et codifié sous le numéro E105 est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**15-03-30-260      ADHÉSION À UN REGROUPEMENT POUR L'ACHAT DE TABLETTES NUMÉRIQUES – AUTORISATION**

ATTENDU les règles budgétaires 2014-2015 de la Mesure 50732 obligeant les commissions scolaires à acquérir les appareils dans le cadre d'un achat regroupé;

ATTENDU que par un commun accord entre le Centre collégial des services regroupés et le ministère de l'Éducation des Loisirs et du Sport, le processus d'appel d'offres provincial a été annulé;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'intérêt de la Commission scolaire des Phares à se regrouper avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares prévoit acquérir des tablettes numériques iPad pour un montant de 40 000 \$;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu d'autoriser la Commission scolaire des Phares à participer au regroupement d'achats de tablettes numériques iPad avec la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

**15-03-30-261      PARTICIPATION AUX ACHATS REGROUPÉS DU CCSR – AUTORISATION**

ATTENDU que le CCSR a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de

volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

ATTENDU que le CCSR est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de réaliser un nouvel appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'équipements de réseautique dès avril 2015 et que l'entente précédente prend fin le 30 avril 2015;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants pour une durée initiale de douze (12) mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de vingt-quatre (24) mois additionnels;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de recourir à l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement* lui permettant à l'intérieur d'un contrat à commande, d'attribuer à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas, à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

ATTENDU qu'il existe une possibilité que le contrat à commande soit d'une durée de 3 ans et qu'en vertu de l'article 33 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement*, l'autorisation du dirigeant de l'organisme est également requise dans ce cas :

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Phares au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements de réseautique pour une valeur de 40 000 \$/année pendant un maximum de trois (3) années.

#### **15-03-30-262 INFORMATION**

Le point suivant est traité à titre d'information :

##### **a) Rapport du président**

M. Gaston Rioux présente son rapport et mentionne avoir assisté à la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Il mentionne également avoir assisté à la soirée bénéfice à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école Paul-Hubert. Il ajoute qu'il assistera, le 31 mars, à la table régionale des présidents et directeurs généraux de commissions scolaires.

#### **15-03-30-263 QUESTIONS NOUVELLES**

M. Alain Rioux présente une motion de félicitations à l'attention de M. Michel Leblanc, enseignant de musique à la retraite, dont la nouvelle salle de spectacle de l'école Paul-Hubert porte le nom.



**15-03-30-264 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Au terme de la rencontre, le président, M. Gaston Rioux, invite à nouveau les personnes présentes à formuler, si désiré, de nouvelles questions.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- Remerciements pour la révision de la politique sur le transport;
  - M<sup>me</sup> Valéry Marquis
- Information acheminée aux parents relativement au dossier du transport scolaire du midi;
  - M<sup>me</sup> Valéry Marquis
- Communication parents-écoles
  - M<sup>me</sup> Valéry Marquis
- Service de traiteur à l'école Élisabeth-Turgeon;
  - M. Allain Henry
- Transport scolaire du midi;
  - M. Allain Henry
- Contrat pour la fenestration de l'école de la Rose-des-Vents;
  - M<sup>me</sup> Jenny Fortier
- Processus de choix quant à l'achat des iPad;
  - M<sup>me</sup> Jenny Fortier
- Utilisation de matériel didactique périssable.
  - M<sup>me</sup> Jenny Fortier

**15-03-30-265 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 21 h 20, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'ajourner la séance au lundi 13 avril 2015.

---

 PRÉSIDENT

---

 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
 

---